

Affiché le 3 juillet 2018

## REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Seules Terre et Mer se réunira en séance le :

**Mardi 10 Juillet 2018 à 17h30**

**Au siège de Seules Terre et Mer - 10 Place Edmond PAILLAUD - Creully sur Seules**

### ORDRE DU JOUR

- 1) Installation des nouveaux conseillers communautaires suite aux élections municipales à Audrieu
- 2) Approbation du compte-rendu du conseil communautaire du 20 avril 2018
- 3) Convention avec la commune de Tilly sur Seules pour la réalisation d'un circuit médiéval (projet de délibération n°2018-040)
- 4) Conventions avec la chambre de commerce et d'industrie (projet de délibération n°2018-041)
- 5) Conventions avec la communauté de communes de Bayeux Intercom pour la gestion et l'entretien de deux circuits de randonnées (projet de délibération n°2018-042)
- 6) Conventions transport avec la Région (projet de délibération n°2018-043)
- 7) Avis sur le SCoT : Arrêt de projet n°2 (projet de délibération n°2018-044)
- 8) Renouvellement de la convention avec Bessin Urbanisme pour le service instructeur des actes d'urbanisme et dématérialisation du dépôt des demandes d'autorisation d'urbanisme (projet de délibération n°2018-045)
- 9) GEMAPI : Convention avec les communes pour l'entretien, la surveillance et les réparations (projet de délibération n°2018-046)
- 10) Modification du tableau des effectifs (projet de délibération n°2018-047)
- 11) Convention avec la commune de Vendes pour la mise à disposition d'un agent (projet de délibération n°2018-048)
- 12) Procès-verbaux de mise à disposition de biens nécessaires à l'exercice des compétences intercommunales (projet de délibération n°2018-049)
- 13) Vente de matériel aux communes (projet de délibération n°2018-050)
- 14) Achat de terrain en zone artisanale de Creully (projet de délibération n°2018-051)
- 15) Convention avec le Conseil Départemental pour les travaux de la RD82 à Creully sur Seules (projet de délibération n°2018-052)
- 16) Taxe de séjour 2019 : Complément suite à réforme législative (projet de délibération n°2018-053)
- 17) SPANC : Harmonisation des tarifs (projet de délibération n°2018-054)
- 18) SPANC : Demande de subventions à l'agence de l'eau (projet de délibération n°2018-055)
- 19) Convention de mise à disposition des locaux de STM au syndicat d'eau potable (projet de délibération n°2018-056)
- 20) Redevance spéciale : exonération de la TEOM 2019 (projet de délibération n°2018-057)
- 21) Validation du CODEC (projet de délibération n°2018-058)
- 22) Validation du transfert de la compétence de « réalisation du PLPDMA » au SEROC et engagement dans la conduite des actions du PLPDMA (projet de délibération n°2018-059)
- 23) Désignation d'un membre au Bureau (projet de délibération n°2018-060)
- 24) Désignation d'un délégué au Syndicat mixte de la Seules et de ses Affluents (projet de délibération n°2018-061)
- 25) Désignation d'un délégué au syndicat mixte Collectéa (projet de délibération n°2018-062)
- 26) Modification de la composition des commissions (projet de délibération n°2018-063)
- 27) Compte-rendu des décisions prises au titre de l'article L 5211-10 du CGCT

LE PRESIDENT DE  
SEULLES TERRE ET MER




Jean-Louis de MOURGUES